

valeur totale de la ferme. Il y a évidemment déséquilibre. Beaucoup de ces capitaux ne sont qu'indirectement productifs; machinerie, outillage, bâtiments. On estime habituellement que les bâtiments d'une ferme représentent environ \$3,000, Même si on considère la terre comme directement productrice, il n'en reste pas moins que la capitalisation totale est de peu de rendement parce que l'étendue cultivée,—72 à 73 acres,—est trop petite, à moins, encore une fois, qu'on ne s'y livre à des spéculations végétales ou animales très poussées, ce qui est plutôt l'exception.

Et où se trouvent ces fermes de sol plutôt pauvre, à vocation forestière plutôt qu'agricole, accidentées et d'origine géologique ancienne: par conséquent sol lessivé, ordinairement acide, requérant, pour devenir productif, des avances considérables sous forme d'engrais ou d'amendements? On les trouve, comme on s'y attend, au piedmont de l'une ou l'autre chaîne de montagnes qui traversent la province: les Alléghanys au sud, les Laurentides au nord. C'est l'exploitation de ces fermes qui constitue le plus gros problème et qui fait appel à l'ingéniosité et à la science des meilleurs agronomes. L'étendue labourable plutôt restreinte, le rendement médiocre, ne laissent à leurs exploitants qu'un salaire inférieur et ne lui permettent pas de jouir d'un standard de vie comparable à celui de l'ouvrier demi-qualifié.

Sans doute il y a une émigration venant des familles qui exploitent d'excellentes terres, mais le gros de cette émigration provient des régions pauvres. Aussi, une politique agricole raisonnée visera-t-elle à retourner à la forêt les terres propres à la production du bois. Que l'on conçoive le plan mi-forestier mi-agricole, ou l'établissement forestier, il devra donner à l'occupant l'avantage de bénéficier de ce qu'offre la vie moderne. Mais dans l'élaboration des méthodes à poursuivre, il faudra tenir compte du fait que beaucoup de ces paroisses ont déjà une organisation municipale, scolaire, religieuse, souvent chargée de dettes. Et il y aura lieu d'aviser aux moyens à prendre pour que l'on fasse honneur à ces obligations, à moins qu'on ne découvre un jour une production, ou des productions, capables de tirer parti du sol de ces régions. La chose s'est déjà vue: des sables stériles,—aux environs de Joliette, par exemple,—des fermes qui se vendaient pour \$1,000 ou \$2,000, livrées à la production du tabac jaune, sont devenues des fermes prospères et dont la valeur a été décuplée.

Je vois ce Comité dont parle le discours du Trône s'attacher à ce problème et, suivant les règles de la meilleure technique agricole, faisant appel aux dernières données des sciences agronomiques, arriver avec le temps

à proposer des solutions équitables pour tous. Les populations de ces secteurs de notre domaine agricole sont aptes au travail et désireuses de s'instruire. Ordinairement, ce ne sera pas l'occupant de la ferme qui se refusera à collaborer si on lui indique une méthode de travail ou un système d'exploitation qui soit dans les limites de ses moyens financiers et qui pourra lui assurer un revenu convenable.

Le pays n'a rien à gagner à laisser les choses dans leur état actuel. Hommes et terres se détériorent. Encore une fois, ne concluons pas trop vite que les hommes ne sont pas bons si la terre est revêche.

La politique agricole d'un pays est normalement établie en fonction de la politique générale. Il est évident que les concepts économiques, sociaux ou philosophiques inspirent à la fois la politique générale et la politique agricole qui en émanent. Je ne discuterai sûrement pas des concepts qui peuvent orienter une politique nationale et de tous ceux qui peuvent influencer les politiques agricoles. Je signalerai seulement que l'on doit viser, dans tous les secteurs de l'activité humaine, au développement harmonieux—et équitable dans ses résultats—des ressources naturelles et humaines. Il ne s'agit pas de savoir si l'Est du pays doit être à vocation industrielle d'abord, et agricole ensuite. On sait que l'industrie doit s'appuyer sur l'agriculture et la soutenir. Et cette politique agricole peut-elle être conçue autrement que par la recherche et l'analyse des faits appréciés à la lumière des connaissances les plus avancées? Ce n'est que de cette façon qu'on peut pénétrer un milieu, le comprendre et y adapter une politique.

Cette recherche ne peut pas se limiter à l'aspect économique de l'agriculture; elle doit aussi tenir compte de son aspect social, je dirais même national. Sans doute il ne faut pas manquer d'orienter la production vers la satisfaction la plus complète des exigences des débouchés. Il ne faut pas non plus négliger d'y introduire les meilleures techniques et d'assurer leur vulgarisation dans toute la mesure du possible. Mais en même temps, et peut-être au début, il faut se préoccuper de conserver ce type d'agriculteur que nous trouvons dans l'Est et dans tout le pays: propriétaire du sol et chef d'une famille qui est véritablement la famille désirable, celle qui s'applique à gagner le pain quotidien par un travail en commun.

On ne peut non plus s'attendre à des résultats rapides. L'agriculture est axée sur le facteur temps. Elle obéit à des lois qui lui sont propres, qui sont souvent rigides, inélastiques. C'est un complexe biologique. Il s'ensuit qu'une véritable politique agricole doit être à long terme. Elle doit viser à un